

# BUREAU

**Séance du 6 décembre 2023**

**Délibération BU\_20231206\_006**

**Marchés de prestations de nettoyage et d'entretien courant des locaux pour les besoins du Département de l'Indre, du SDIS de l'Indre et de la Préfecture de l'Indre - attribution des marchés**

**VOTE : Adopté par 4 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)**

**1 membre(s) étant absent(s)**

## LE BUREAU

Considérant que le quorum est réuni ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu la délibération du 10 septembre 2021 relative à la délégation du conseil d'administration au bureau ;

Vu la délibération du conseil d'administration en date du 13 juillet 2023 approuvant la constitution d'un groupement de commandes entre le Département et le SDIS de l'Indre relatif à un marché de prestations de nettoyage et d'entretien courant des locaux ;

Vu le choix de la commission d'appel d'offres du coordonnateur en date du 27 novembre 2023 ;

### **DECIDE :**

**Article unique.** Les marchés relatifs à des prestations de nettoyage et d'entretien courant des locaux avec les entreprises retenues par la commission d'appel d'offres du coordonnateur, en date du 27 novembre 2023, tels que mentionnés dans l'annexe ci-jointe pour les lots n°1 et 2 sont approuvés et Monsieur le président, ou son représentant, est autorisé à les signer.

**Marc FLEURET**